



RÉSEAU DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LA PAIX
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Termes de références



1. Introduction

Les partenaires du consortium du projet Réseau de recherche et d'action pour la paix (REcAP) sollicitent des propositions de la part de cabinets de conseil certifiés/consultants indépendants pour réaliser une évaluation à mi-parcours du projet REcAP. Celle-ci vise à examiner les performances du projet en se référant aux critères OCDE/DAC (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité), et également en conformité avec les DAC *Evaluation Quality Standards*. Cela comprendra également l'application de critères de cohérence comme cadre normatif pour déterminer les mérites de l'intervention avec une attention particulière apportée à la stratégie, aux approches et aux activités mises en œuvre depuis le début du projet. L'utilisation de ces critères d'évaluation pourront également déterminer la compatibilité de l'intervention, et les liens, entre REcAP et d'autres projets réalisés par les partenaires du Consortium et financés par l'Union Européenne (UE) dans les 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du Bassin du Lac Tchad.

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours est d'examiner de manière indépendante la mise en œuvre globale du projet afin de déterminer si l'intervention et les résultats attendus sont sur la bonne voie, également d'identifier les principaux enseignements et de proposer des recommandations sur la meilleure manière d'atteindre l'objectif général du projet au cours de la période restante et dans le cadre des ressources financières disponibles. Le cabinet de conseil/consultant indépendant examinera la mise en œuvre conformément à la théorie du changement et aux hypothèses du projet ; il évaluera la conception globale du projet, l'état de la mise en œuvre, les stratégies, les approches ainsi que les mécanismes de partenariat et de coordination adoptés par le Consortium pour fournir de manière efficace et efficiente des résultats objectivement vérifiables tels que stipulés dans la description de l'action du projet.

2. Contexte

Le REcAP est un projet de 36 mois financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du Bassin du Lac Tchad. L'objectif principal du projet est de renforcer le rôle de la société civile dans la consolidation de la paix, la gestion des crises et la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les 18 pays couverts par le projet et de permettre aux décideurs politiques de prendre des décisions plus éclairées. Le réseau a déjà été créé pour servir de plateforme interactive de coopération régionale entre les réseaux d'experts existants, les groupes de réflexion, la société civile, les partenaires de mise en œuvre, les organisations régionales et les gouvernements, afin de favoriser l'apprentissage par l'expérience, la production de connaissances et d'informations scientifiques, ainsi qu'un terrain objectif pour les discussions, les débats et l'apprentissage mutuel. En outre, le réseau REcAP encourage les échanges d'expertise et de bonnes pratiques entre les professionnels d'Afrique de l'Ouest, du Bassin du Lac Tchad et d'Europe.

3. Objectif et portée de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours couvrira la période du 1er février 2022, jusque septembre 2024. Cette mission sera menée du 1 Novembre au 12 Décembre 2024, à travers un engagement avec les

partenaires du Consortium et les autres parties prenantes du projet, y compris le Service des instruments de politique étrangère (FPI) de la Délégation de l'UE au Sénégal, les membres du Comité Scientifique du REcAP, des échantillons raisonnés de membres du Réseau REcAP et les bénéficiaires du projet dans les pays cibles en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad. Le service de consultance débutera par un briefing initial avec la direction de WANEP, l'équipe du projet au niveau du Secrétariat, pour se poursuivre avec d'autres parties prenantes du projet, y compris le Service FPI.

L'évaluation à mi-parcours vise en particulier à déterminer si le projet est mis en œuvre conformément aux engagements et aux directives de la description de l'action du projet, si la stratégie globale a été efficace, si certaines des activités n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de facteurs de risque internes et/ou externes, et à proposer des options nécessaires et viables pour améliorer la mise en œuvre du projet. À cet égard, le consultant examinera le cadre logique et les résultats afin d'aider les parties prenantes à prendre des décisions fondées sur des preuves, après avoir déterminé objectivement les résultats, les progrès, ainsi que les lacunes et les défis survenus à ce jour. L'évaluation identifiera également les résultats ou les indications préliminaires d'impact du point de vue des bénéficiaires.

Le consultant examinera la portée et le contexte du projet afin de déterminer si les changements dans le paysage politique et sécuritaire de certains des pays cibles en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad, en particulier dans la région du Sahel, combinés à d'autres facteurs de risque inattendus, nécessitent une modification des stratégies et des approches de mise en œuvre, et recommandera des options viables pour la prise de décision.

4. Les objectifs spécifiques de l'évaluation à mi-parcours

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- I. **Examiner la pertinence de la théorie du changement et des hypothèses du projet** pour déterminer si le projet est sur la bonne voie, conformément à la théorie du changement, et s'il est nécessaire de revoir la théorie du changement en fonction des défis actuels et d'autres facteurs de risque imprévus;
- II. **Évaluer les objectifs principaux et les résultats attendus** pour déterminer dans quelle mesure les partenaires du consortium renforcent de manière effective le rôle de la société civile dans la consolidation de la paix, la gestion des crises et la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les 18 pays couverts par le projet, afin de permettre une prise de décision plus éclairée;
- III. **Examiner les changements dans le paysage politique et sécuritaire, ainsi que d'autres facteurs de risque imprévus** ; cela impliquera une analyse contextuelle pour déterminer s'il y a eu des changements imprévus dans le paysage politique et sécuritaire des régions cibles par rapport aux risques analysés lors de la phase de démarrage;
- IV. **Évaluer le partenariat, la coordination, la communication et la diffusion de l'information** pour déterminer s'ils sont efficaces et conformes à l'accord de partenariat, à la stratégie de communication et au mécanisme de coordination adoptés par les partenaires du consortium;
- V. **Évaluer les questions transversales** pour déterminer dans quelle mesure les questions transversales, y compris la participation active des femmes et des jeunes aux activités du projet, ont été prises en compte lors de la conception et la mise en œuvre du projet;
- VI. **Proposer des recommandations et des options d'amélioration viables** afin d'informer les parties prenantes des perspectives et des défis majeurs et de justifier la nécessité d'une prise de décision importante.

5. Méthodologie de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours sera réalisée à l'aide de méthodes qualitatives et quantitatives. Elle sera réalisée par le biais de consultations élargies des parties prenantes, y compris un engagement effectif avec le Service FPI de la Délégation de l'UE au Sénégal, le Secrétariat du projet, le Comité scientifique du projet, et un échantillon des membres du réseau REcAP dans les pays cibles en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad. Des données qualitatives seront obtenues à partir des consultations des parties prenantes et de l'examen des documents du projet. Des questionnaires d'évaluation seront formulés par le consultant et revus par le Secrétariat du projet. De même, la collecte des données quantitatives accordera une attention particulière aux produits et aux résultats du projet, ainsi qu'à l'agrégation de participants en fonction du genre, de l'expertise et de la nature des institutions/organisations, etc. Certaines données pourraient provenir principalement des rapports narratifs intermédiaires de la première et de la deuxième année, des rapports d'activité du projet et d'autres documents, y compris le cadre de résultats. Certaines informations utiles devraient être obtenues à partir de l'examen du cadre logique, de la description de l'action, des rapports narratifs et financiers intermédiaires, des rapports de séminaires, d'ateliers, de formations, etc.)

Tableau : Calendrier pour les résultats attendus et les activités connexes

Résultats livrables	Activités	Contenu	Durée
Briefing préliminaire avec le Secrétariat /REcAP / WANEP / le Service FPI de l'UE à Dakar	Discuter du contenu du mandat et des questions contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> Les documents du projet à examiner seront communiqués lors du briefing ; Les questions contractuelles seront discutées avec WANEP et un consensus sera trouvé Les modalités de coordination et de travail seront discutées et feront l'objet d'un consensus 	1 jour (Réunion d'une à deux heures)
Production du rapport de démarrage	Présentation du rapport initial pour commentaires, suggestions et recommandations	Le rapport initial comprendra les méthodes, les outils d'évaluation, le plan de travail, les questions d'évaluation détaillées et prédéterminées ainsi que les approches à adopter	5 jours
Examen des documents et consultation des parties prenantes en vue de l'élaboration de la première version du rapport d'évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les documents du projet reçus lors du briefing préliminaire Entretiens individuels structurés/semi-structurés menés virtuellement avec les parties prenantes du projet Organiser des discussions de groupe avec des membres sélectionnés du réseau REcAP et des bénéficiaires 	<p>Un document qui présente les premiers résultats, l'analyse et les recommandations basées sur l'évaluation. Il doit comprendre (pour plus de détails sur chaque section, voir le contenu du rapport d'évaluation final) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Résumé exécutif Introduction Méthodologie Résultats Analyse Conclusions Recommandations Enseignements tirés Limites Annexes <p>Cette première version du rapport servira de base à la discussion et aux commentaires des parties</p>	19 jours

		prenantes, qui seront utilisés pour affiner et finaliser le rapport	
Organisation d'une réunion virtuelle de validation	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport d'évaluation final lors d'une réunion virtuelle Pour ce faire, les commentaires, suggestions et recommandations préliminaires formulés par les parties prenantes seront pris en compte 	Les parties prenantes s'assureront que les résultats, les conclusions et les recommandations présentés dans le rapport d'évaluation sont exacts, crédibles et étayés par des preuves, et détermineront si les commentaires, suggestions et recommandations préliminaires ont été intégrés dans le projet final présenté	1 jour
Présentation du rapport d'évaluation final	Présentation du rapport final intégrant les commentaires, suggestions et recommandations formulés lors de la réunion de validation	Le rapport final a été produit conformément aux normes de qualité de l'évaluation de l'OCDE/DAC, ainsi qu'aux critères de cohérence	4 jours
Nombre total de jours de travail pour le service de conseil			30 jours

6. Principales tâches et résultats attendus du cabinet de conseil/consultant indépendant

Les prestations à fournir dans le cadre de cette consultance sont les suivantes :

- I. **Réunion d'information préliminaire** : un briefing préliminaire sera organisé avec le Secrétariat du WANEP/REcAP et le Service FPI à Dakar pour discuter et parvenir à un accord sur le contenu des termes de référence, sur les méthodes d'engagement des parties prenantes, et pour clarifier les tâches à accomplir. Au cours de ce processus, tous les documents de projet requis par le consultant seront partagés. Des questions pourront être posées et des éclaircissements seront apportés sur la trajectoire de mise en œuvre du projet et sur toute autre question transversale. Les questions contractuelles seront discutées avec WANEP et un consensus sera atteint.
- II. **Un rapport de démarrage** : Le consultant doit présenter un rapport de démarrage détaillé incluant la conception de l'évaluation, les outils de collecte de données et d'un plan de travail détaillé dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat. Ce rapport sera approuvé par le Secrétariat REcAP et le point focal du FPI après intégration des commentaires, suggestions et recommandations.
- III. **Outils de collecte de données** : le consultant doit élaborer les outils de collecte de données lors de la phase initiale avant de se lancer dans la collecte, la compilation et l'analyse des données.
- IV. **Première version du rapport d'évaluation** : La première version du rapport d'évaluation comprendra des détails à propos des résultats, des défis, des recommandations et des leçons apprises, qui seront ensuite examinés par le Secrétariat REcAP et le Service FPI de l'UE. Les commentaires, suggestions et recommandations formulés par les parties prenantes devront être intégrés par la suite.
- V. **Réunion de validation virtuelle** : Une réunion de validation virtuelle avec les parties prenantes du projet pour s'assurer que les résultats, les conclusions et les recommandations présentés dans le rapport d'évaluation sont exacts, crédibles et étayés par des preuves.
- VI. **Rapport d'évaluation final** : Le rapport d'évaluation final doit s'appuyer sur la première version en incorporant les commentaires des parties prenantes du projet et en effectuant les révisions nécessaires. Il doit être soigné, complet et prêt à être diffusé. Le rapport d'évaluation final doit au moins comprendre les éléments suivants:
 1. **Page de titre** : Titre du rapport, date et auteur(s).

2. **Résumé** : résumé concis d'une page des principaux résultats, conclusions et recommandations.
3. **Table des matières**
4. **Liste des acronymes et abréviations**
5. **Introduction** : Informations générales sur le projet, l'objectif de l'évaluation et sa portée.
6. **Méthodologie** : Description détaillée des méthodes d'évaluation, de la collecte des données et des techniques d'analyse utilisées.
7. **Résultats** : Présentation complète des données et des éléments probants recueillis, organisée par questions ou thèmes d'évaluation.
8. **Analyse** : Interprétation approfondie des résultats, y compris l'identification de tendances et d'idées significatives.
9. **Conclusions** : Résumé des principales conclusions tirées de l'analyse, répondant aux objectifs de l'évaluation.
10. **Recommandations** : Suggestions pratiques et réalisables basées sur les conclusions, visant à améliorer le projet et à informer les initiatives futures.
11. **Leçons apprises** : Les enseignements tirés de l'évaluation qui peuvent être appliqués à d'autres projets ou contextes.
12. **Limites** : Discussion des limites ou des difficultés rencontrées au cours de l'évaluation et de leur impact potentiel sur les résultats.
13. **Annexes** : Documents supplémentaires tels que des outils de collecte de données, des tableaux de données détaillés, une liste de personnes ou d'organisations ayant contribué à l'évaluation, ou des informations générales supplémentaires.

Le rapport final doit être clair, structuré et fournir un compte rendu complet du processus d'évaluation et des résultats. Il s'agit d'un document clé permettant aux parties prenantes de comprendre l'impact du projet et d'orienter les actions futures. Le rapport d'évaluation final sera produit en version électronique et en version papier. Le rapport ne doit pas dépasser trente (30) pages (sans compter les annexes).

7. Cadre temporel

L'évaluation sera réalisée dans un délai de 30 jours ouvrables, du 1 Novembre au 12 Decembre 2024.

8. Coût du service de conseil

Dans le cadre du processus de candidature et de sélection, le cabinet de conseil/le consultant indépendant intéressé doit soumettre une proposition de budget détaillée basée sur la compréhension des présents termes de référence, ainsi que sur les tâches et les résultats impliqués. Le candidat sélectionné discutera avec la direction de WANEP, les partenaires du consortium et le Service FPI de l'UE pour parvenir à un consensus sur le budget proposé. Le paiement sera basé sur la soumission de résultats satisfaisants aux partenaires du Consortium. Implicitement, les paiements ne seront effectués que lorsque les livrables auront été évalués et approuvés par le Secrétariat REcAP comme étant de bonne qualité et conformes aux normes de l'UE. Les lois fiscales ghanéennes régissant les services de conseil doivent être prises en considération.

Le mode de paiement suivant sera adopté et convenu:

- 30 % seront versés à la signature du contrat, ainsi qu'à la soumission et à l'approbation du rapport de démarrage.
- 20 % seront versés à l'approbation de la première version du rapport d'évaluation.
- 50 % seront versés après validation et approbation du rapport d'évaluation final.

9. Qualifications, compétences et expérience requises

- I. Diplôme de troisième cycle en sciences sociales, études sur la paix et les conflits, relations internationales, sciences politiques, études sur le développement ou dans un domaine connexe ;
- II. Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le suivi et l'évaluation de projets liés à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits dans le contexte africain ;
- III. Expérience confirmée de travail sur des projets en Afrique de l'Ouest et dans le Bassin du Lac Tchad, avec une compréhension approfondie du contexte et de la dynamique régionale ;
- IV. Maîtrise des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives, avec un accent sur l'analyse des conflits et les cadres d'évaluation de la consolidation de la paix ;
- V. Familiarité avec les méthodes d'évaluation participatives qui impliquent les chercheurs et les praticiens, tels que les organisations de la société civile locales, et d'autres parties prenantes ;
- VI. Excellentes aptitudes à la communication écrite et orale en vue de produire des rapports clairs, concis et bien structurés ;
- VII. Solides compétences interpersonnelles pour s'engager avec le personnel du projet, les bénéficiaires et les autres parties prenantes en tenant compte des spécificités culturelles ;
- VIII. La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle compte tenu du contexte multilingue de l'Afrique de l'Ouest et du Bassin du Lac Tchad. La connaissance du portugais est un avantage ;
- IX. Solides compétences en matière d'organisation et de gestion du temps pour gérer des tâches multiples et respecter les délais ;
- X. Familiarité avec les outils numériques pour la collecte et l'analyse de données à distance ;
- XI. Une expérience dans l'évaluation de projets similaires financés par l'UE est un atout supplémentaire.

Ces qualifications, compétences et expériences permettront au consultant d'évaluer efficacement le projet REcAP et de fournir des informations et des recommandations précieuses, adaptées au contexte et exploitables.

10. Processus et procédures de candidature

Les cabinets de conseil/conseils indépendants intéressés sont tenus de soumettre les documents suivants :

- i. **Un CV** indiquant toute l'expérience acquise dans la conduite d'évaluations similaires, ainsi que les coordonnées d'au moins trois (3) personnes de référence ;
- ii. **Une lettre de motivation** décrivant comment le candidat répond aux compétences définies dans les termes de référence, confirmant son intérêt et sa disponibilité à fournir ce service de consultance dans la période indiquée. Cette lettre doit également comprendre une brève description des raisons pour lesquelles la personne se considère comme le candidat le plus approprié pour la mission, ainsi qu'une méthodologie, le cas échéant, sur la manière dont elle abordera et mènera à bien la mission.
- iii. Une **proposition technique** présentant une conception solide de l'évaluation, une méthodologie et un plan de travail détaillés sera soumise. Elle comprendra la méthodologie proposée, comprenant la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée.
- iv. La **proposition financière** sera soumise en indiquant les prix totaux forfaitaires du contrat, accompagnés d'une ventilation des coûts, et en tenant compte de la législation fiscale ghanéenne.

11. Date limite de dépôt des candidatures et instructions :

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 15 Octobre 2024. Toutes les candidatures doivent être soumises par voie électronique à recapsecretariat@wanep.org/wanep@wanep.org avec pour objet "**Proposition d'évaluation à mi-parcours du projet REcAP**".

12. Processus et procédure de candidature

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien avec le jury afin de s'assurer de leur compréhension de la mission. Les propositions de recherche seront évaluées selon les critères décrits ci-dessous:

Critères de sélection	Contenu	Scores en pourcentage	Nombre maximum de points
Au moins un master en sciences sociales, en études sur la paix et les conflits, en relations internationales, en sciences politiques, en études sur le développement ou dans un domaine connexe. Un doctorat est un avantage.	<ul style="list-style-type: none"> Ses qualifications sont-elles pertinentes dans le domaine du suivi et de l'évaluation ? Quelles autres qualifications pertinentes et compétences transférables pensez-vous qu'il/elle possède et qui sont également appropriées pour la mission et les tâches à accomplir ? 	10%	10
Proposition technique présentant une conception solide de l'évaluation, une méthodologie et un plan de travail détaillé conformes aux critères de l'OCDE/DAC (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité) et aux normes de qualité de l'évaluation du DAC.	<ul style="list-style-type: none"> La méthodologie proposée est-elle techniquement solide ? Les méthodes et les outils sont-ils adaptés aux tâches à accomplir ? Dans quelle mesure l'approche est-elle innovante ? La proposition répond-elle à l'objectif du programme ? Les objectifs de l'évaluation et les questions d'évaluation prédéterminées sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Dans quelle mesure le plan de travail est-il réaliste en ce qui concerne l'exécution des tâches dans les délais prévus ? Quelle est la solidité technique de sa proposition financière ? 	40%	40
Expérience confirmée dans le suivi et l'évaluation de programmes de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de lutte contre la pauvreté dans un contexte africain ; Expérience avérée dans l'évaluation de programmes similaires de consolidation de la paix et de prévention des conflits financés par l'UE.	<ul style="list-style-type: none"> Combien d'enquêtes similaires a-t-il menées ? Combien de projets similaires de consolidation de la paix et de prévention des conflits financés par l'UE a-t-il évalué ? 	35%	35
Au moins 10 ans d'expérience	Combien d'années d'expérience a-t-il/elle eu ?	10%	10
Maîtrise de l'anglais et connaissance pratique du français	Quel est son niveau de maîtrise de l'anglais et de connaissance pratique du français ?	5%	5
Scores totaux		100%	100